



# Commune Ancourteville sur Héricourt

## Informations à la population

DECEMBRE 2021

### Compte rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 10 Décembre 2021

Début de séance 19h30

#### Sont présents :

Mme le maire : Mme **LEGRAS** Magalie,

Mr le 2ème adjoint : Mr **TERRIER** Mathieu

Mmes et Mrs les conseillers municipaux : Mr **AUDRAN** Cédric, Mr **LEROUX** Arnaud, Mme **BASILLE** Elsa, Mr **MARTIN** Nicolas,  
Mme **AVENEL** Catherine, Mr **HAVARD** Joachim.

ABSENTES EXCUSEES : **SAUTREUIL** Cécile, **GUEVILLE** Alexandra

ABSENTS : **VILLENAVE-CHASSET** Johanna

Secrétaire de séance : Mme **BASILLE** Elsa

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité, sans remarque.

#### DEVIS RESERVE INCENDIE LOTISSEMENT DU CATELET

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que nous devons valider le devis pour la citerne enterrée Rue du Catelet, qui a été validée par le SDIS, avec préconisations.

**Considérant** la nécessité de protéger ce secteur pour la défense incendie et se mettre en conformité avec le règlement de défense incendie,

**Vu** les devis des entreprises STURNO d'un montant de 39 940 € HT et TIERCELIN TRAVAUX ET SERVICES pour un montant de 29 500 € HT,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise TIERCELIN TRAVAUX ET SERVICES pour un montant de 29 500 € HT
- **IMPUTE** les dépenses à l'article 2158 du budget communal

**Autorise** Madame le Maire à signer tout acte en application de la présente.

#### DEBAT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que par ordonnance du 17 février 2021, le Gouvernement a décidé de rendre obligatoire la participation financière des employeurs publics aux dépenses engagées par leurs agents pour la souscription d'une mutuelle santé (en complément du régime de la sécurité sociale) et/ou d'une mutuelle prévoyance (pour le maintien de salaire en cas d'arrêt maladie prolongé).

Cette participation des employeurs était, depuis 2007, simplement optionnelle. Le Centre de Gestion nous demande de débattre de ce projet en conseil Municipal. Madame le Maire précise qu'à son sens, il serait judicieux de suivre le Centre de gestion qui va se charger de négocier pour nous ces contrats auprès des assureurs.

Monsieur **TERRIER** intervient pour dire que si on ne se fie qu'au CDG, il n'y aura pas de comparaison avec d'autres assurances. Il faudrait savoir combien ça nous coûterait et surtout que les agents soient bien assurés. Monsieur **TERRIER** propose de demander à l'assureur communal.

Madame **BASILLE** confirme que lorsqu'il y a une assurance groupée, cela revient moins cher. Monsieur **MARTIN** propose une mutualisation avec les agents des autres communes pour faire baisser le coût. Le Conseil Municipal décide de garder le modèle de débat comme proposé par le centre de gestion.

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Prend acte des nouvelles dispositions prochainement en vigueur en matière de protection sociale complémentaire des agents territoriaux (ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021),
- Prend acte du projet des Centres de Gestion Normands de s'associer pour conduire à une échelle régionale les consultations en vue de conclure deux conventions de participation en santé et prévoyance,
- Donne son accord de principe pour participer à l'enquête lancée par les Centres de Gestion afin de connaître les intentions et souhaits des collectivités et de leurs établissements en matière de prestations sociales complémentaires.

**Autorise** Madame le Maire à signer tout acte en application de la présente.

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que le Conseil des jeunes s'est réuni le 03 décembre en mairie.

11 enfants étaient présents pour partager leurs idées.

Voici les différentes idées qu'ils ont émises :

- Mettre une nouvelle lumière sous l'arrêt des cars
- Faire une rencontre sportive ou une soirée jeu de société dans la salle des fêtes
- Mettre la cabane de l'école au city stade et la retaper
- Mettre de nouveaux filets de but au stade
- Installer un porte vélo au city stade
- Nettoyons le village
- Allumer les lumières de Noël entre 6h45 à 8h30 : c'est fait
- Distribuer des gilets jaunes aux enfants qui prennent le car
- Faire une chasse aux trésors

Nous avons déjà mis des idées en avant :

1. **Mettre une nouvelle lumière sous l'arrêt de bus**
2. **Porte-vélo au city stade et filet de but**
3. **Nettoyons le village**

Les enfants sont invités à faire des devis pour un porte-vélo et des filets de but. Ils doivent également se renseigner pour savoir si une grande surface donne des outils pour nettoyer la commune.

Les enfants sont conviés le vendredi 17 décembre à 18h45 devant la mairie pour faire le tour de la commune pour choisir la maison la plus décorée. Une attestation sera à remplir par les parents pour que l'on puisse les prendre en voiture.

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un héraldiste amateur offre ses services à titre gracieux pour réaliser le blason de la commune. Le Conseil Municipal répond favorablement à cette proposition et charge Madame le Maire de prendre contact avec cette personne.  
Nous pourrons faire une cérémonie de présentation, lorsque le blason sera réalisé.
- Madame le Maire explique au Conseil Municipal que nous avons reçu un mail de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre pour nous associer à un projet coopératif « La Petite Conserverie » impulsé par six centres sociaux de l'arrondissement de Dieppe, dont leur centre social « Apostrophe ». Grâce à un camion équipé, l'objectif est de réaliser des conserves avec et pour les habitants, moyennant des fruits et légumes récupérés localement. Il s'agit de valoriser les produits locaux, de faire du lien avec les producteurs, de limiter le gaspillage alimentaire en récupérant les rebus et les produits disqualifiés, mais aussi le surplus de particuliers ayant un potager. La Petite Conserverie c'est également un lieu d'accueil, de convivialité et d'échanges avec les habitants.  
Madame AVENEL trouve que cela est une bonne idée mais il faudrait attendre les beaux jours pour avoir plus de fruits et légumes diversifiés.  
Le Conseil Municipal approuve cette initiative et charge Madame le Maire de prendre contact avec la personne chargée de ce projet à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal de documents reçus en mairie concernant le contrat de territoire. Les habitants qui le souhaitent peuvent donner leur avis via le site internet dédié ou un questionnaire papier en mairie.  
Un affichage a été réalisé en ce sens.

N'ayant plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h05.